



Paris le 30 novembre 2020

Élections au CNB : le SAF vous dit merci !

L'élection des membres du CNB a connu, cette année, une participation exceptionnelle dont nous ne pouvons que nous réjouir, tant nous avons su ensemble faire vivre la démocratie au sein de notre profession.

Les résultats publiés ce jour montrent une importante progression du Syndicat des avocats de France sur la circonscription nationale (où nous arrivons en tête avec 23% des voix et 6 élus) comme sur la circonscription parisienne (3 élus, avec 16% des voix).

Nous accueillons ces excellents résultats comme un encouragement à poursuivre les combats engagés et à porter les valeurs que nous défendons au quotidien.

Vous nous avez accordé votre confiance et nous vous en remercions !

Au cours de cette mandature 2021-2023 avec nos élus au CNB, nous poursuivrons avec toute notre énergie et notre détermination les nombreux combats qui s'annoncent : le refus de l'avocat en entreprise, la protection de nos règles déontologiques, le respect du secret professionnel, la défense des droits de la défense, la fin programmée de l'audience et de l'oralité, notre place dans les palais de justice.

Nous continuerons également avec force d'agir pour la défense de notre régime autonome de retraite, une meilleure protection sociale pour tous, contre le dévoiement de la collaboration libérale, pour un meilleur accès aux droits des justiciables ainsi que contre les atteintes incessantes aux libertés publiques et individuelles.

Nous félicitons chaleureusement nos nouveaux élus au CNB : Laurence Roques (Val de Marne), Florian Borg (Lille), Florence Neple (Lyon), Grégoire Niango (Nancy), Maya Assi (Hauts-de-Seine), Amine Ghenim (Seine-Saint-Denis), Caroline Mecary (Paris), Gérard Tcholakian (Paris) et Hélène Gacon (Paris).